

Les étudiants de nationalité étrangère à l'Université de Haute-Alsace

Estelle Ledant

Au 15 janvier 2012, parmi les 7 754 étudiants inscrits à l'Université de Haute-Alsace (UHA), 1 205 étudiants étaient de nationalité étrangère¹, représentant ainsi 15,5 %² des effectifs de l'université.

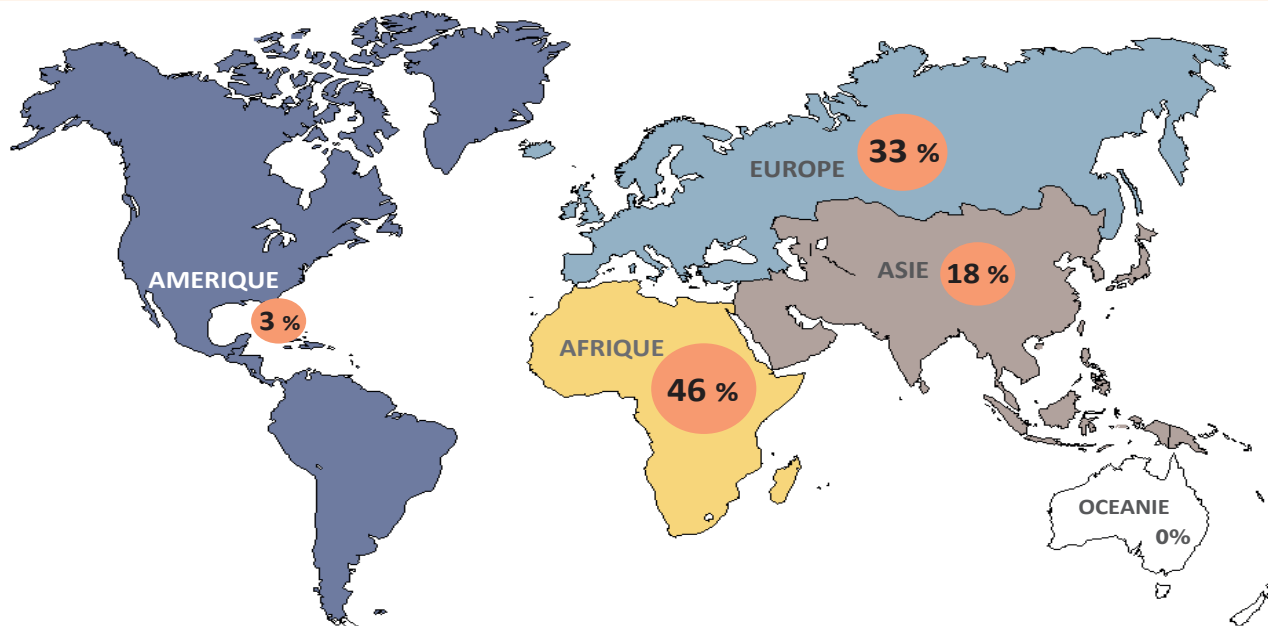
Afin de mieux connaître cette population, de mieux les accueillir et d'être toujours plus attractif au plan international, l'université via l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIFE) a lancé une enquête en 2012 auprès des étudiants de nationalité étrangère. L'objectif final de cette enquête était de recueillir leurs avis afin de cerner les difficultés éventuelles rencontrées au service d'une amélioration de leurs conditions d'études et de vie. Le questionnaire était divisé en trois parties : avant l'arrivée à l'UHA, l'arrivée et la première inscription, le déroulement de la vie universitaire.

En complément de l'analyse des réponses à cette enquête, nous présentons en première partie le profil de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits à l'UHA et en dernière partie, la réussite de ces étudiants.

¹ Etudiants issus du système éducatif étranger (cf. champ d'enquête partie « Méthodologie de l'enquête » p.24).

² Au niveau national, la part des étudiants de nationalité étrangère dans les universités était de 15,2 % en 2011-2012 (Source : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2013)).

Graphique 1 - Répartition des étudiants étrangers par zone géographique



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (N-1205)

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée 2011-2012), traitement ORESIFE

En bref...

Profil des étudiants étrangers (p.3-5)

- 46 % sont originaires des pays d'Afrique, 33 % d'Europe, 18 % d'Asie et 3 % d'Amérique. Parmi les étudiants européens, **la part des Allemands et des Suisses est importante (61 %)**.
- Les types de diplôme et les domaines de formation diffèrent selon le groupe de pays.

Caractéristiques à l'arrivée en France (p.6-8)

- La moitié des étudiants étrangers sont **déjà diplômés du supérieur** à leur arrivée.
- 81 % des non francophones ont un **bon niveau de français** (intermédiaire ou supérieur).
- 40 % se sont inscrits dans le cadre d'un **partenariat d'échange interuniversitaire**.

Constitution du projet d'études (p.9-13)

- Le choix d'étudier à l'étranger est motivé par le désir d'obtenir **un diplôme reconnu à l'international et/ou d'acquérir une expérience** à l'étranger (93 %).
- *Le choix de la France est motivé par :*
 - la connaissance de la langue française (67 %) ;
 - l'intérêt culturel (59 %) ;
 - la qualité des formations (53 %).
- L'UHA est considérée comme **le premier choix** des étudiants étrangers dans **huit cas sur dix**.
- *Le choix de l'UHA est motivé par :*
 - **le contenu des enseignements (42 %) ;**
 - l'université est transfrontalière (28 %) ;
 - la diversité de l'offre de formation (27 %) ;
 - partenariats d'échanges interuniversitaires (27 %).
- Les étudiants étrangers ont découvert l'UHA par divers moyens ; principalement **à travers son site internet (44%)**.

Conditions d'accueil et difficultés dans la vie quotidienne (p.14-16)

- La plupart des étudiants ont été aidés à leur arrivée (88 %) et lors de leur première inscription (61 %).
- Plus de la moitié disposaient d'un **logement à leur arrivée (55 %)**.
- Les étudiants originaires des pays d'Afrique et d'Asie rencontrent davantage de difficultés dans la vie de tous les jours.
- Les principales difficultés rencontrées sont **d'ordre financier et administratif**.

Conditions d'études et vie universitaire (p.17-19)

- Les principales difficultés sont liées **aux méthodes d'enseignement et à la recherche de stage**.
- Ils sont satisfaits de la plupart des aspects concernant leurs études et la qualité de vie universitaire.

Bilan sur les études et projets (p.20)

- **Près de huit étudiants sur dix sont satisfaits** de leurs études à l'UHA et recommanderaient l'université.
- Près d'un tiers envisagent de retourner dans leur pays à la fin de leurs études à l'UHA.
- La moitié des étudiants pensent qu'ils **trouveront facilement du travail** dans leur pays avec le(s) diplôme(s) obtenu(s).

Réussite des étudiants étrangers à l'UHA (p.21-23)

- Si les étrangers ont **les mêmes chances de réussite** que les français dans les formations du 1^{er} cycle, ils ont **3 fois moins de chances de réussir** dans les formations du 2^e cycle.
- **Plus de la moitié des doctorats** ont été délivrés à des étudiants de nationalité étrangère en 2012 (57 %).

1^{ère} Partie**Profil des étudiants étrangers inscrits
à l'Université de Haute-Alsace**

Cette partie s'intéresse au profil de l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère inscrits en 2011-2012 à l'Université de Haute-Alsace (UHA). Les caractéristiques sociodémographiques (nationalité, sexe, âge) et les caractéristiques sur les études (type de diplôme, domaine de formation, etc.) y sont présentées.

Les partenariats d'échange avec les pays transfrontaliers attirent chaque année de nombreux Allemands et Suisses

La répartition par groupe de pays est la suivante : 46 % des étudiants étrangers sont originaires des pays d'Afrique, 33 % des pays d'Europe (dont 22 % des pays membres de l'Union Européenne), 18 % des pays d'Asie et 3 % d'Amérique.

Cette répartition est proche de celle observée au niveau national³, où les étudiants européens sont toutefois moins représentés : 46 % d'étudiants originaires des pays d'Afrique, 23 % des pays européens, 22 % des pays d'Asie et 9 % d'Amérique.

En 2011-2012, les dix nationalités étrangères les plus représentées à l'UHA sont : marocaine (13 %), allemande (12 %), algérienne (10 %), suisse (8 %), chinoise (8 %), tunisienne (7 %), camerounaise et sénégalaise (4 % et 3 %), roumaine et turque (2,5 % et 2,2 %). Ces dix nationalités représentent 70 % de l'effectif des étudiants étrangers à l'UHA.

Les étudiants originaires des pays du Maghreb (principalement Marocains, Algériens et Tunisiens) représentent donc 30 % de l'effectif de la population étrangère à l'UHA. Au niveau national, la part de ces étudiants est également importante (24 % de la population étrangère) ; tout comme celle des étudiants chinois (10 % au niveau national et 8 % à l'UHA).

La spécificité de l'Université de Haute-Alsace est la part importante d'étudiants allemands et suisses (20 % de l'effectif total contre 3 % au niveau national). La diversité des partenariats d'échange entre l'UHA et les universités allemandes et suisses attire chaque année de nombreux étudiants de ces deux pays transfrontaliers.

Contrairement à d'autres universités aux effectifs plus importants et où la population étrangère est très hétérogène, certaines nationalités prédominent à l'UHA. Les étudiants originaires des pays du Maghreb représentent 64 % des étudiants africains, les étudiants chinois représentent 44 % des étudiants asiatiques et les étudiants allemands et suisses représentent 61 % des étudiants européens.

Point méthodologique :

Les données utilisées pour cette partie sont issues de la base de données des inscrits (APOGEE) de l'Université de Haute-Alsace. La base initiale comprenait l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère inscrits pour l'année universitaire 2011-2012. Après exclusion de certains individus hors champ⁴, l'effectif total des étudiants issus du système éducatif étranger à l'Université de Haute-Alsace est de 1 205 étudiants.

³ Pour comparer avec l'UHA, la répartition au niveau national a été recalculée sans les étudiants inscrits dans les formations du secteur santé (médecine, odontologie et pharmacologie).

⁴ Certains étudiants ont pu être exclus grâce à leurs réponses au questionnaire : les étudiants qui ont répondu être français, ceux qui ont suivi un parcours dans le système éducatif français, ceux qui ne sont pas venus en France principalement pour les études, ceux qui ont suivi une formation délocalisée (Cf. détail sur la « Méthodologie de l'enquête » p.24).

Les hommes, majoritaires dans la population étrangère

Les étudiants de nationalité étrangère inscrits en 2011-2012 à l'UHA sont en majorité des hommes (54 %) ; proportion supérieure à celle des étudiants français inscrits à la même période (49 %).

Cette répartition sexuée diffère significativement en fonction du groupe de pays. La proportion de femmes est plus importante chez les étudiants des pays membres de l'Union Européenne (63 % de femmes) ; les étudiantes sont également majoritaires pour le reste de l'Europe (53 % de femmes). Pour les autres groupes de pays, les hommes sont majoritairement représentés : 54 % d'hommes chez les étudiants originaires des pays d'Amérique, 58 % chez les étudiants des pays d'Asie et 63 % chez les étudiants des pays d'Afrique⁵.

Une population de jeunes étudiants

La moyenne d'âge des étudiants de nationalité étrangère inscrits en 2011-2012 à l'UHA est de 25 ans⁶ ; ils sont plus âgés que les étudiants français inscrits à la même période (moyenne d'âge de 23 ans).

L'âge varie considérablement selon le groupe de pays des étudiants. Les moins de 25 ans représentent 78 % des étudiants originaires des pays membres de l'Union Européenne et 67 % des étudiants européens (hors UE) ; tandis qu'ils représentent respectivement 46 %, 40 % et 37 % des étudiants originaires des pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Ces différences s'expliquent par le fait que la mobilité internationale n'intervient pas au même moment dans le parcours universitaire des étudiants selon leur nationalité (voir thématique suivante).

Les femmes de nationalité étrangère inscrites à l'UHA sont moins âgées que les hommes ; 61 % d'entre elles ont moins de 25 ans contre 48 % des hommes.

La mobilité internationale n'intervient pas au même moment selon le groupe de pays

En suivant le schéma LMD, les étudiants de nationalité étrangère se répartissent comme tels dans les différents parcours : près de la moitié (49 %) sont inscrits dans une formation du premier cycle, 37 % dans une formation du deuxième cycle et 8 % du troisième. Les 6 % restants sont des étudiants inscrits dans un Diplôme Universitaire (dont les DUFEE), un DAEU⁷ ou plus rarement une année de préparation aux concours.

Tableau 1 - Répartition par niveau d'études et diplôme

		Afrique	Amérique	Asie	Europe	Ensemble
1 ^{er} cycle (49 %)	DUT	8 %	37 %	11 %	38 %	19 %
	Licence Pro	6 %		2 %	3 %	4 %
	Licence	26 %		12 %	34 %	26 %
2 ^e cycle (37 %)	Master	37 %	58 %	33 %	18 %	30 %
	Diplôme d'ingénieur	14 %		2 %	2 %	8 %
3 ^e cycle (8%)	Doctorat	6 %		21 %	4 %	8 %
Autres (6 %)	DAEU, DU, DUFEE, etc.	3 %	5 %	19 %	3 %	6 %

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (N=1205)

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée, 2011-2012), traitement ORESIPE

⁵ Cette proportion importante d'hommes chez les étudiants africains s'explique par la répartition dans les domaines de formation. Ils sont sur-représentés dans le domaine S&T, domaine où la proportion d'hommes est très importante : 70 % d'hommes contre 30 % de femmes pour l'ensemble des étudiants de l'UHA.

⁶ Âge : il s'agit de l'âge atteint en 2012 calculé par différence de millésime.

⁷ DAEU : diplôme d'accès aux études universitaires.

La répartition des étudiants étrangers dans les différents parcours d'études diffère significativement en fonction du groupe de pays. En effet, les étudiants européens sont davantage présents dans les diplômes du supérieur court : 83 % des Européens (hors UE) et 70 % des étudiants originaires des pays membres de l'UE sont inscrits en licence, en licence professionnelle ou en DUT.

Les étudiants originaires des pays d'Amérique, d'Afrique et d'Asie privilégient la mobilité pour les études supérieures longues : respectivement 58 %, 57 % et 56 % sont inscrits en master, en diplôme d'ingénieur ou en doctorat.

En comparant les groupes de pays, nous remarquons que les étudiants originaires des pays d'Afrique sont davantage présents dans les diplômes d'ingénieur (14 %) ; les étudiants des pays d'Asie le sont davantage en doctorat (21 %) et les étudiants des pays européens en DUT (38 %).

Enfin, nous pouvons observer une part importante (19 %) d'étudiants d'Asie inscrits dans un « autre » type de diplôme. Cela s'explique par le fait qu'ils soient nombreux à s'inscrire chaque année dans les diplômes universitaires de français pour étudiants étrangers (DUFEE).

Les formations du domaine S&T et DEG attirent davantage d'étudiants étrangers

Près de la moitié (46 %) des étudiants étrangers viennent commencer ou poursuivre des études à l'UHA dans le domaine Sciences et Technologies (S&T) et 39 % dans le domaine Droit, Économie et Gestion (DEG). Un étudiant étranger sur dix (13 %) est inscrit dans le domaine de formation Art, Lettres et Langues (ALL) et 2,5 % dans le domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS). Cette répartition est équivalente à celle observée pour l'ensemble des étudiants de l'UHA⁸.

Tableau 2 - Répartition par domaine de formation

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Ensemble
Sciences et Technologies (S&T)	61 %	37 % (13)	44 %	26 %	46 %
Droit, Economie, Gestion (DEG)	31 %	26 % (9)	29 %	56 %	39 %
Arts, Lettres, Langues (ALL)	6 %	37 % (13)	22 %	16 %	13 %
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	2 %	-	5 %	2 %	2 %

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (N-1205)

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée, 2011-2012), traitement ORESIPE

La part d'inscrits dans le domaine S&T est importante chez les étudiants originaires des pays d'Afrique par rapport aux autres groupes de pays (61 % contre 44 % des étudiants d'Asie et 26 % d'Europe) ; et la part d'inscrits en DEG est plus importante chez les étudiants européens (56 % contre 29 % des étudiants d'Asie et 31 % d'Afrique). Les étudiants des pays d'Asie sont plus nombreux à s'inscrire en ALL et SHS que les autres groupes de pays.

44 % de nouveaux arrivants chez la population étrangère de l'Université de Haute-Alsace

Parmi les étudiants étrangers inscrits à l'UHA en 2011-2012 : 44 % y sont inscrits pour la première fois, on observe le même taux d'inscrits pour la 2^e ou 3^e année consécutive et 12 % y sont inscrits au moins pour la 4^e année consécutive.

La part des nouveaux arrivants est plus importante chez les étudiants inscrits dans les formations du 1^{er} cycle (52 %) ; ils sont 35 % en formation du 2^e cycle et 23 % en formation du 3^e cycle.

Inversement, cela signifie que 48 % des étudiants en licence, licence professionnelle ou DUT, 65 % des étudiants en master ou diplôme d'ingénieur et 77 % des étudiants en doctorat, poursuivent leurs études à l'UHA depuis plusieurs années.

⁸ Au niveau de l'université la part des étudiants inscrits en S&T est légèrement moins importante (42 %) et celle des étudiants inscrits en SHS est légèrement plus importante (6 %).

2^{ème} Partie
- enquête -

Le parcours, les conditions d'études et de vie des étudiants étrangers à l'Université de Haute-Alsace

Notre enquête s'intéresse à la population étrangère accueillie à l'Université de Haute-Alsace (UHA) : qui sont ces étudiants ? Pourquoi viennent-ils étudier à l'UHA ? Comment ont-ils été accueillis et quelles difficultés ont-ils rencontrées ? Qu'ont-ils pensé de leurs études et de la vie universitaire ? Quels sont leurs projets après l'UHA ?

L'objectif est d'une part de dégager les tendances générales afin d'avoir une vue d'ensemble sur toutes ces questions et d'autre part, de souligner les spécificités selon différentes caractéristiques, notamment l'origine géographique des étudiants.

Caractéristiques à l'arrivée en France

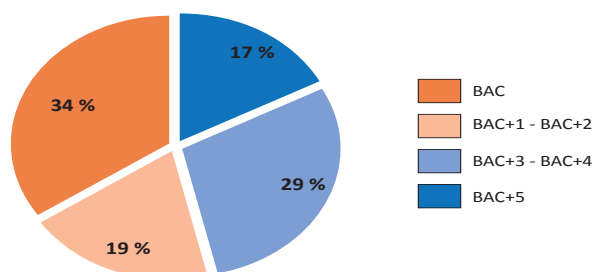
Dans cette partie, nous allons présenter les caractéristiques des étudiants à l'arrivée en France (niveau d'études, niveau de connaissance du français, mobilité dans le cadre de partenariats d'échange, bourse d'études, etc.).

La moitié des étudiants sont déjà diplômés du supérieur à leur arrivée en France

Pour notre enquête, 66 % des étudiants déclarent avoir suivi des études supérieures dans leur pays avant d'arriver en France. Les trois-quarts d'entre eux ont déjà obtenu un diplôme du supérieur dans leur pays, ce qui représente la moitié de l'ensemble des répondants à l'enquête.

Nous soulignons également, qu'un étudiant sur dix déclare avoir suivi des études supérieures dans un pays autre que le sien avant d'arriver en France ; une proportion non négligeable d'étudiants avec une première expérience d'études à l'international.

Graphique 2 - Le niveau d'études des étudiants étrangers à leur arrivée en France



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Point méthodologique :

Les données utilisées pour cette partie sont les réponses recueillies à l'enquête menée en 2012 auprès de l'ensemble des étudiants étrangers de l'UHA. Le taux de réponses exploitables après exclusion des étudiants hors champ⁹ était de 28 %, soit 333 réponses sur 1 205. Afin de corriger le taux de réponses faible, la base de réponses a été redressée avec une technique de calage sur marge (« macro calmar » sous SAS, conçue par l'INSEE) ; selon quatre variables : sexe, groupe de pays, diplôme, domaine de formation. Chaque réponse est pondérée afin que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits en 2011-2012 à l'UHA.

Le nombre de réponses des étudiants américains étant trop bas (6 étudiants d'Amérique du Sud), nous avons fait le choix de ne pas commenter ce groupe lors des comparaisons entre groupe de pays. Pour avoir des effectifs plus importants, les étudiants des pays membres de l'Union Européenne et hors UE seront systématiquement regroupés lors des comparaisons.

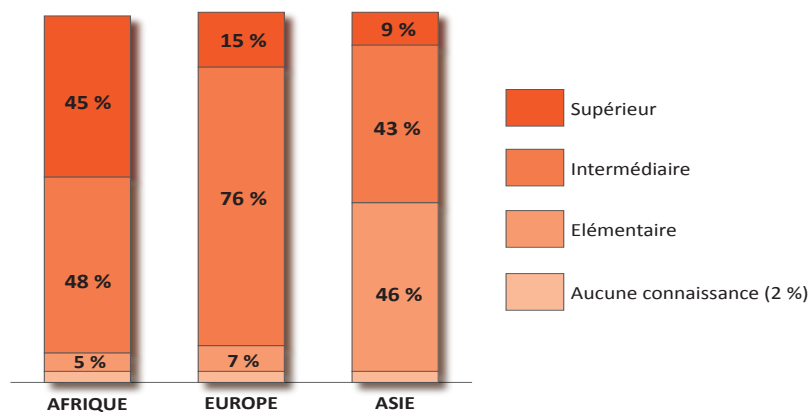
⁹ Etudiants qui ont répondu être français, ceux qui ont suivi un parcours dans le système éducatif français, ceux qui ne sont pas venus en France principalement pour les études, ceux qui ont suivi une formation délocalisée (Cf. détail sur la « Méthodologie de l'enquête » p.24).

81 % des non francophones ont un niveau de français intermédiaire ou supérieur à leur arrivée

Au moment de leur arrivée en France : 43 % se considéraient comme « francophones », 38 % avaient étudié le français pendant leur scolarité, 18 % avaient étudié le français spécialement en vue de leurs études en France et 1,6 % ne parlaient pas le français et n'avaient suivi aucun cours.

Parmi les étudiants se déclarant non francophones, la langue française était plus ou moins maîtrisée : 3 % n'avaient aucune connaissance du français, 16 % avaient un niveau de français élémentaire, 61 % un niveau intermédiaire et 20 % un niveau supérieur.

Graphique 3 - Le niveau de maîtrise de la langue française à l'arrivée en France



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Nous observons des différences importantes en fonction du groupe de pays. Pour les étudiants originaires des pays d'Afrique : 7 étudiants sur 10 se considèrent comme « francophones ». Lorsqu'ils ne se considèrent pas francophones, ils déclarent tout de même avoir étudié le français pendant leur scolarité et 93 % d'entre eux ont une bonne maîtrise de la langue française (niveau intermédiaire ou supérieur).

Pour les étudiants européens, un étudiant sur cinq se considère comme « francophone » (principalement des allemands). Plus de la moitié des européens (56 %) ont déjà étudié le français pendant leur scolarité, et un étudiant sur cinq a pris des cours pour préparer ses études en France (21 %). Parmi les non francophones, ils sont également nombreux à avoir une bonne maîtrise de la langue : 91 % déclarent avoir un niveau intermédiaire ou supérieur en français.

Pour les étudiants d'Asie, seulement 15 % se considèrent comme « francophones » (principalement des libanais) et 20 % ont étudié le français pendant leur scolarité. Ce sont les plus nombreux (62 %) à avoir pris des cours pour préparer leurs études en France ; notamment les étudiants chinois (9 étudiants sur 10). A leur arrivée, le niveau de maîtrise de la langue est peu élevé : 46 % ont un niveau élémentaire, 43 % un niveau intermédiaire et 9 % un niveau supérieur.

Rappelons qu'afin de renforcer sa dimension internationale et de faciliter l'intégration des étudiants étrangers, l'UHA a mis en place une formation intensive de Français Langue Etrangère (FLE). Un diplôme universitaire de français pour étudiants étrangers (DUFEE) est délivré en fin de formation. En 2011-2012, 17 étudiants de nationalité chinoise étaient inscrits dans cette formation.

Notons également que 30 % des étudiants étrangers non francophones ont déclaré avoir fréquenté le centre de langue (CLAM, Certifications et Langues par Apprentissage Multimédia) pour améliorer leur connaissance de la langue française. Ce sont surtout les étudiants asiatiques (57 %)¹⁰ qui déclarent avoir fréquenté le CLAM ; contre un étudiant européen sur cinq (21 %) et un étudiant africain sur dix (11 %).

¹⁰ Ce taux de fréquentation du CLAM par les étudiants asiatiques ne comprend pas les étudiants inscrits en DUFEE, puisqu'aucun d'entre eux n'a répondu à l'enquête.

Une part importante d'étudiants en mobilité dans le cadre des partenariats d'échange

60 % des étudiants déclarent s'être initialement inscrits à l'UHA en dehors de tout cadre conventionnel (démarche individuelle) et 40 % dans le cadre d'un partenariat d'échange entre l'UHA et leur université d'origine.

Parmi ces derniers :

- 18 % se sont inscrits dans des formations bi/tri nationales en partenariat avec des pays européens, principalement avec l'Allemagne et la Suisse (en dehors des universités partenaires dans le cadre d'Eucor)¹¹;
- 6 % dans le cadre d'Eucor¹² ;
- 5 % dans le cadre du programme Erasmus ou Erasmus Mundus ;
- 2 % dans le cadre d'une thèse en cotutelle ;
- 9 % dans un « autre type de convention d'échange »¹³.

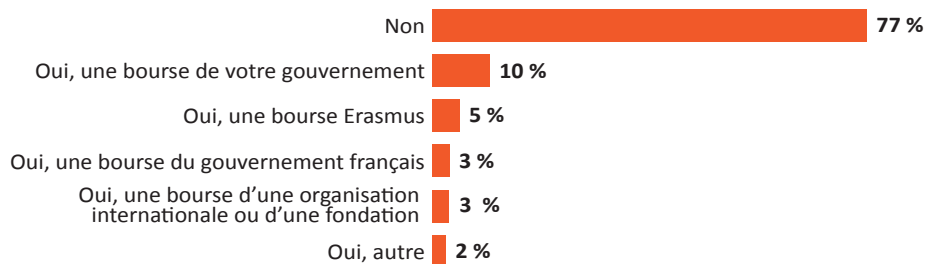
Nous observons des différences importantes selon le groupe de pays. Les inscriptions individuelles concernent 92 % des étudiants originaires des pays d'Afrique, 57 % des étudiants des pays d'Asie et 17 % des étudiants européens.

Parmi les étudiants d'Asie inscrits dans le cadre d'un partenariat : 27 % sont inscrits dans un « autre type de convention d'échange », 8 % sont en Erasmus Mundus et 9 % font une thèse en cotutelle. En ce qui concerne les étudiants européens : 52 % font un cursus bi/tri national, 17 % sont inscrits dans le cadre d'Eucor, 10 % sont en Erasmus, et 4 % dans un « autre type de convention d'échange ».

Un étudiant étranger sur quatre bénéficiait d'une bourse d'études à son arrivée

Lors de leur première inscription à l'UHA, près d'un étudiant sur quatre (23 %) bénéficiait d'une bourse d'études¹⁴. La plupart des étudiants boursiers percevaient une aide financière de leur pays d'origine (10 %) ou une bourse Erasmus (5 %).

Graphique 4 - Bénéficiez-vous d'une bourse lors de leur première inscription ?



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Les bénéficiaires sont principalement les étudiants inscrits dans le cadre des différents partenariats d'échange interuniversitaires ; 35 % ont une bourse contre 16 % des étudiants inscrits dans le cadre d'une démarche individuelle.

Des différences s'observent selon le groupe de pays. En effet, 16 % des étudiants originaires des pays d'Afrique bénéficiaient d'une bourse d'études contre 29 % des étudiants d'Asie ou d'Europe (notamment les étudiants des pays membres de l'Union Européenne).

¹¹ Les formations bi/tri nationales sont le fruit des coopérations internationales entre l'UHA et d'autres universités européennes (Suisse, Allemagne, Espagne). Dans le cas de la Suisse et l'Allemagne, ces accords ne sont pas passés avec les universités membres d'Eucor.

¹² Fondée en 1989, l'Eucor ou l'Université du Rhin supérieur est un campus trinational regroupant cinq universités françaises, allemandes et suisses qui coopèrent dans les domaines de la formation, de la recherche, de la culture et du sport. Il s'agit d'un espace d'échange interuniversitaire.

¹³ Pour ces 9 % d'inscrits dans le cadre d'un « autre type de convention d'échange », nous n'avons pas de précision sur la nature du partenariat interuniversitaire.

¹⁴ Certaines formations ont été labélisées par l'Université Franco-Allemande après la réalisation de l'enquête. Cette labélisation donne droit à une aide financière à la mobilité pour les étudiants inscrits dans ces formations.

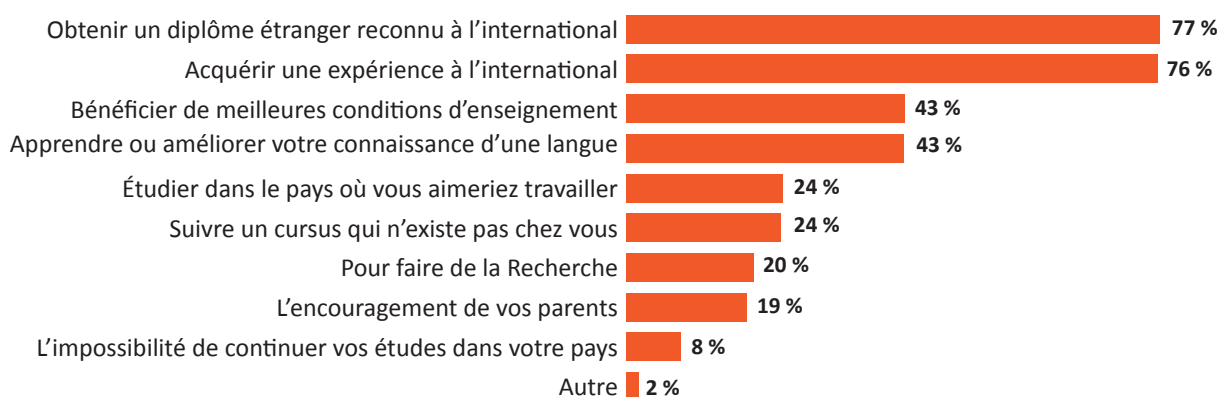
Constitution du projet d'études en France

Le choix de partir étudier à l'étranger est motivé par le désir d'obtenir un diplôme reconnu à l'international et/ou d'acquérir une expérience dans un autre pays

Le choix de partir étudier à l'étranger au cours de ses études supérieures est motivé par de multiples raisons. La plupart des étudiants étrangers (93 %) ont été motivés par le désir d'obtenir un diplôme reconnu à l'international et/ou par l'intérêt d'acquérir une expérience à l'international. Les autres raisons principales sont de bénéficier de meilleures conditions d'enseignement (43 %) et d'apprendre ou d'enrichir sa connaissance d'une langue étrangère (43 %).

Environ un étudiant sur cinq a été motivé par le projet d'une insertion professionnelle à termes (24 %), par le choix d'un cursus non dispensé dans son pays (24 %), ou encore par le projet de faire de la recherche (20 %). Enfin, nous pouvons souligner que l'encouragement des parents était une source de motivation pour 19 % des étudiants.

Graphique 5 - Les raisons de partir étudier à l'étranger



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Tableau 3 - Détail des choix par groupe de pays

	Afrique	Asie	Europe
N°1	Diplôme reconnu à l'international (86 %)	Expérience à l'international (84 %)	Expérience à l'international (82 %)
N°2	Expérience à l'international (70 %)	Apprendre une nouvelle langue (77 %)	Apprendre une nouvelle langue (72 %)
N°3	Meilleures conditions d'enseignement (60 %)	Diplôme reconnu à l'international (71 %)	Diplôme reconnu à l'international (62 %)
N°4	Cursus qui n'existe pas chez vous (32 %)	Meilleures conditions d'enseignement (37 %)	Étudier dans le pays où vous aimeriez travailler (24 %)
N°5	L'encouragement de vos parents (30 %)	Pour faire de la recherche (33 %)	Meilleures conditions d'enseignement (15 %)

Les étudiants originaires des pays d'Afrique ont choisi comme première motivation, l'obtention d'un diplôme reconnu à l'international (86 %). Ils sont plus nombreux à être à la recherche de meilleures conditions d'enseignement (60 %) et citent fréquemment l'encouragement de leurs parents comme source de motivation (30 %).

Les trois premiers choix des étudiants originaires des pays d'Asie et d'Europe sont identiques. Les étudiants ont construit leur projet d'études à l'étranger avec pour objectif d'acquérir une expérience à l'international, d'apprendre une nouvelle langue étrangère et d'obtenir un diplôme reconnu à l'international. Les étudiants d'Asie ont comme particularité d'être plus nombreux à partir pour s'investir dans la recherche (33 % contre 22 % des étudiants d'Afrique et 7 % d'Europe).

Nous relevons que les étudiants des domaines DEG et S&T sont davantage attirés par la reconnaissance du diplôme à l'international (respectivement 84 % et 77 % contre en moyenne 51 % pour les domaines ALL et SHS). Bénéficier de meilleures conditions d'enseignement est une motivation citée par la moitié des étudiants inscrits dans une formation du domaine S&T. Les étudiants des domaines ALL et SHS sont plus nombreux à partir étudier dans un autre pays pour y trouver un cursus qui n'existe pas chez eux (35 % contre environ 20 % en DEG et S&T).

La France, une destination toujours attractive

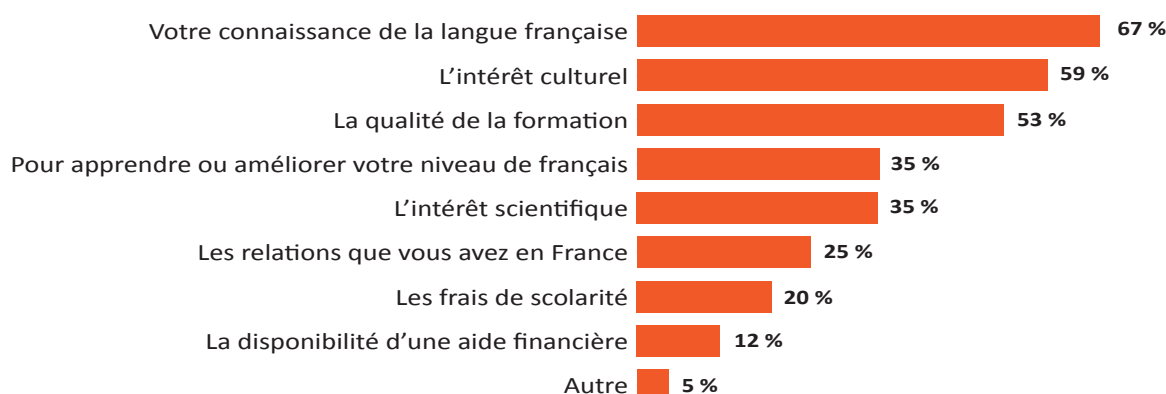
La France était le premier choix de destination pour 84 % des étudiants étrangers répondants à l'enquête.

Plus de la moitié des étudiants étrangers (67 %) ont fait le choix d'étudier en France parce qu'ils connaissaient la langue française ; 59 % étaient intéressés par la culture française et 53 % par la qualité des formations.

Ils sont également 35 % à avoir choisi la France pour apprendre ou enrichir leur connaissance de la langue française et 35 % pour l'intérêt scientifique. La présence de proches ou d'amis en France a pesé dans le choix de ce pays pour un quart des répondants.

Nous relevons en dernier : les frais de scolarité, motivation d'un étudiant sur cinq (20 %) et la disponibilité d'une aide financière, motivation d'un étudiant sur dix (12 %). Ainsi nous pouvons dire que les motivations liées à l'intérêt culturel et intellectuel priment sur les motivations d'ordre économique.

Graphique 6 - Les raisons du choix de la France



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Tableau 4 - Détail des choix par groupe de pays

	Afrique	Asie	Europe
N°1	Votre connaissance du français (77%)	L'intérêt culturel (61 %)	L'intérêt culturel (68 %)
N°2	La qualité de la formation (72 %)	Apprendre ou améliorer votre français (60%)	Votre connaissance du français (66 %)
N°3	L'intérêt culturel (55 %)	La qualité de la formation (56 %)	Apprendre ou améliorer votre français (61 %)
N°4	L'intérêt scientifique (47 %)	Les frais de scolarité (39%)	La qualité de la formation (15 %)
N°5	Vos relations (famille, amis,...) (31 %)	L'intérêt scientifique (37 %)	Vos relations (famille, amis,...) (15 %)

L'intérêt culturel que suscite la France est très présent, quelle que soit la nationalité du répondant ; tout comme l'intérêt pour la langue française. Les étudiants européens citent principalement ces deux aspects.

Les étudiants originaires des pays d'Afrique et d'Asie sont davantage attirés par la qualité des formations françaises (72 % et 56 % contre 15 % des Européens) ; et par l'intérêt scientifique (47 % et 37 % contre 10 % des Européens).

Nous relevons également que la présence de proches ou d'amis en France est une des raisons pour laquelle les étudiants d'Afrique ont choisi la France (5^e choix) ; les frais de scolarité pratiqués par les universités françaises est le 5^e choix des étudiants d'Asie.

Enfin, nous pouvons souligner que quelques étudiants issus de pays transfrontaliers et inscrits dans des formations bi/tri nationales, n'ont pas jugé la question adaptée à leur parcours. Ils expliquent avoir choisi une formation dispensée par leur pays et dont le programme prévoit une partie des études à l'UHA. Pour ces étudiants, la France est en quelque sorte un choix par défaut.

Le choix de l'UHA : le choix d'une formation, la possibilité d'y étudier grâce aux partenariats d'échange ou à la proximité géographique

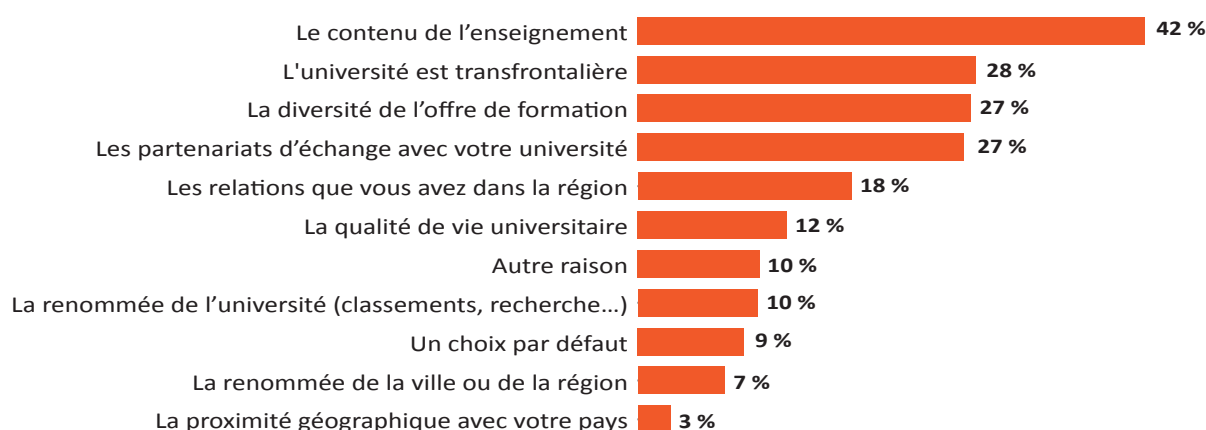
Avant leur inscription à l'Université de Haute-Alsace, 14 % des étudiants interrogés ont déclaré avoir déjà suivi des études dans une autre université française.

En ce qui concerne leur inscription au moment de l'enquête, huit répondants sur dix ont déclaré que l'UHA était leur premier choix.

Plus de la moitié des étudiants (52 %) ont choisi l'UHA pour le contenu de l'enseignement et/ou la diversité de l'offre de formation ; c'est-à-dire un choix motivé par l'intérêt pour une formation ou un parcours d'études dispensé à l'UHA. Les autres raisons principales sont la proximité géographique (« l'université est transfrontalière ») et l'existence de partenariats d'échange entre l'UHA et l'université d'origine.

Dans une moindre mesure, les raisons suivantes expliquent leur choix : le cercle relationnel (famille, amis, connaissances), la qualité de vie universitaire, la renommée de l'université. L'UHA était un choix par défaut pour moins d'un étudiant sur dix (9 %).

Graphique 7 - Les raisons du choix de l'Université de Haute-Alsace



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Tableau 5 - Détail des choix par groupe de pays

	Afrique	Asie	Europe
N°1	Contenu de l'enseignement (56%)	Diversité de l'offre de formation (39 %)	Partenariats d'échange (31%)
N°2	Diversité de l'offre de formation (32 %)	Contenu de l'enseignement (33%)	Université transfrontalière (42%)
N°3	Vos relations (famille, amis,...) (24 %)	Partenariat d'échange (31%)	Contenu de l'enseignement (29%)

Le contenu de l'enseignement et la diversité de l'offre de formation sont les deux premiers choix des étudiants originaires des pays d'Afrique et d'Asie. Les étudiants des pays d'Afrique choisissent en 3^e raison, leurs relations en Alsace ; les étudiants d'Asie choisissent quant à eux, l'existence de partenariats d'échange entre l'UHA et leur université d'origine.

Les étudiants d'Europe se singularisent par leur choix : les trois quarts (74%) ont expliqué avoir choisi cette université parce qu'il existe un partenariat d'échange et/ou parce que l'université est transfrontalière. Les Européens choisissent en 3^e raison, le contenu de l'enseignement à l'UHA.

Concernant les domaines de formation, nous relevons que l'intérêt pour le contenu de l'enseignement est davantage cité par les étudiants du domaine S&T (47 % contre 39 % des étudiants en DEG, et 30 % en ALL et SHS).

Une découverte de l'Université de Haute-Alsace via son site internet

Dans le cadre d'un projet de mobilité à l'international, l'étudiant peut être amené à effectuer une recherche sur internet pour choisir une formation dispensée par une université étrangère. En général, les universités partenaires partagent les liens vers les formations dispensées à l'UHA .

C'est ainsi que 44 % des répondants à l'enquête déclarent avoir connu l'Université de Haute-Alsace à travers son site internet.

Une diversité d'autres moyens ont expliqué la découverte de l'UHA : relations en France, contact avec les consulats français, associations ou centres culturels français, contact direct avec l'UHA, contact avec le service des relations internationales, découverte à travers des brochures et livrets de présentation, etc.

Graphique 8 - Les moyens utilisés pour découvrir l'Université de Haute-Alsace



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Nous avons relevé que 65 % des étudiants inscrits dans le cadre d'Erasmus, d'Erasmus Mundus et d'Eucor ont connu l'université grâce au service des relations internationales de leur établissement d'origine. C'est un moyen qui concerne donc davantage les étudiants originaires des pays d'Asie et d'Europe (26 % contre seulement 6 % des étudiants d'Afrique).

Nous pouvons préciser que 9 % des répondants ont expliqué dans un choix « autre » que l'UHA leur a été présentée directement lors de leur formation. Cela concerne principalement les étudiants européens inscrits dans des formations bi/tri nationales et dont le programme prévoit un semestre ou une année d'études à l'Université de Haute-Alsace.

Enfin, nous notons que les étudiants originaires des pays d'Afrique sont plus nombreux à avoir connu l'université via les consulats et centres culturels français de leur pays (27 % d'entre eux), et via des proches ou des connaissances en France (21 %).

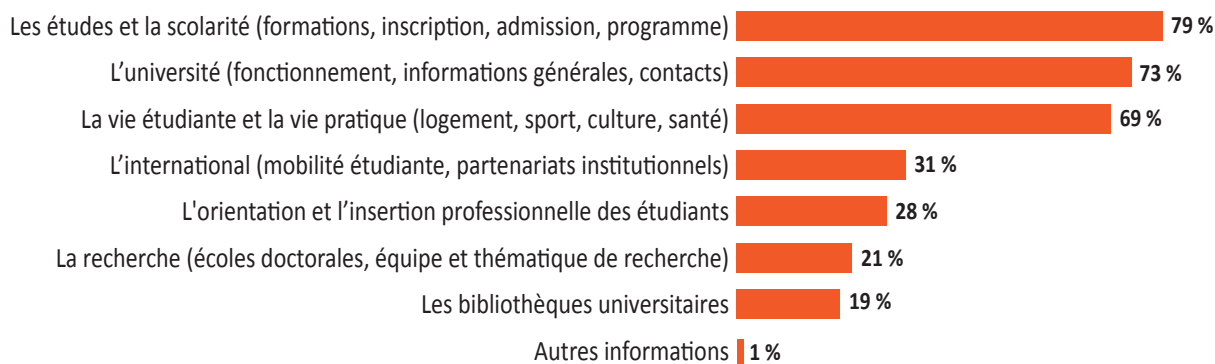
78 % des étudiants ont consulté le site internet de l'université avant leur arrivée

La plupart des étudiants étrangers accueillis à l'Université de Haute-Alsace déclarent avoir consulté le site internet de l'université avant leur arrivée en France (78 %). Les étudiants arrivés depuis trois ans et moins sont plus nombreux à avoir effectué cette démarche prospective (84 % contre 74 % de ceux arrivés depuis plus de trois ans).

Les deux tiers des répondants ont déclaré avoir trouvé facilement, voire très facilement les informations recherchées sur le site internet de l'université (66 %) ; 31 % les ont trouvées plutôt difficilement et 3 % très difficilement.

Les étudiants y ont principalement recherché des informations concernant les études et la scolarité (79 %), des informations générales sur l'université et son fonctionnement (73 %), et des informations sur la vie étudiante et la vie pratique (69 %). Les autres informations ont été recherchées par plus d'un étudiant sur cinq : sur l'international (31 %), sur l'orientation et l'insertion professionnelle (28 %), sur la recherche (21 %) et les bibliothèques (19 %).

Graphique 9 - Les informations recherchées sur le site de l'Université de Haute-Alsace



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Informations supplémentaires demandées par les étudiants étrangers

Parmi les informations supplémentaires que les étudiants auraient souhaité trouver sur le site internet de l'université, on trouve principalement (des plus citées aux moins citées) :

- des informations sur l'offre de formation : le programme détaillé des enseignements, la description du contenu des matières, les conditions d'inscription et les frais d'inscription ;
- des informations sur les différents lieux d'hébergement possibles et sur les logements disponibles ;
- des informations sur l'organisation de la formation suivie : les examens, les cours (notamment l'accès à l'emploi du temps en ligne) ;
- diverses autres informations : sur les offres de stages et d'emplois, sur les partenariats avec certaines universités, sur les équipes et les partenariats en recherche, sur l'accès aux différents campus, etc.

Certaines de ces informations existent déjà sur le site mais ont été signalées comme manquantes par les étudiants étrangers ; elles peuvent donc être difficilement accessibles. Quelques étudiants souhaiteraient un site internet plus facile d'utilisation (remarques sur la structure du site, les moteurs de recherche des formations, la lisibilité de certaines informations, etc.).

Le site internet ayant été remanié depuis l'enquête, il serait intéressant de savoir si les étudiants en sont maintenant davantage satisfaits.

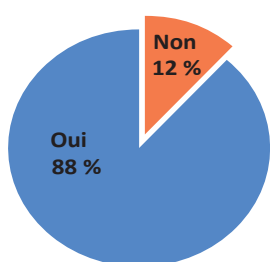
Conditions d'accueil et difficultés dans la vie quotidienne

Nous nous sommes intéressés à l'accueil et aux difficultés rencontrées par les étudiants étrangers à leur arrivée, et au cours de leur vie de tous les jours. De bonnes conditions d'accueil et d'accompagnement peuvent être déterminantes dans le parcours et la réussite des étudiants étrangers à l'université.

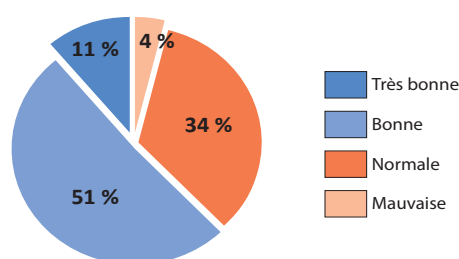
La plupart des étudiants étrangers ont bénéficié d'un accueil et d'une aide à leur arrivée

La plupart des répondants (88 %) ont été accueillis et aidés lors de leur arrivée en Alsace ; 12 % n'ont bénéficié d'aucune aide. L'accueil a été jugé de « bonne » voire « très bonne » qualité par 62 % des étudiants étrangers répondants à l'enquête.

Graphique 10 - Avez-vous été accueilli et aidé à votre arrivée en Alsace ?



Graphique 11 - Comment avez-vous jugé la qualité de l'accueil ?



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

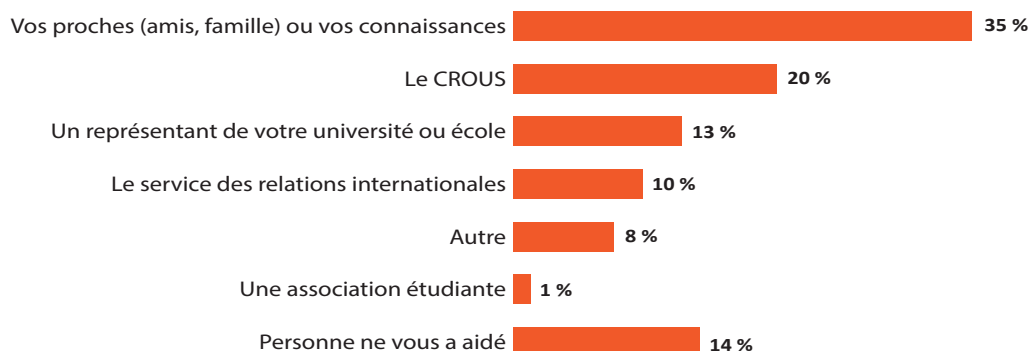
Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Les étudiants étrangers ont su trouver de l'aide auprès de différents profils de personnes : 30 % par des proches ou des connaissances, 22 % par un personnel de l'université et 2 % par une association étudiante. Près de la moitié (46 %) ont trouvé de l'aide auprès d'un « autre » profil ; probablement des étudiants sur le campus, des voisins, des habitants, ou autre relation établie lors de l'arrivée en Alsace.

Le programme d'échange, un moyen d'accéder à un logement plus facilement

Plus de la moitié des étudiants étrangers répondants à l'enquête disposaient d'un logement à leur arrivée (55 %). Pour trouver leur logement : 35 % des étudiants sont passés par des proches ou des connaissances, 20 % ont bénéficié de l'aide du CROUS et 20 % ont trouvé de l'aide au niveau de l'université (représentant de l'université ou de l'école, service des relations internationales, etc.).

Graphique 12 - L'aide reçue pour trouver un logement à leur arrivée



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

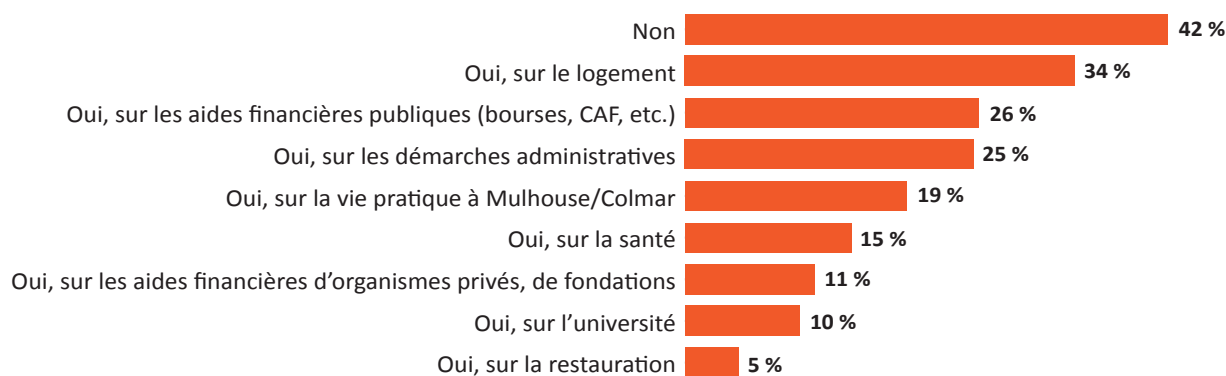
Nous notons des spécificités importantes selon le profil des étudiants. Les trois quarts des étudiants (74 %) inscrits dans le cadre d'un partenariat d'échange disposaient d'un logement à leur arrivée ; tandis que cela ne concernait que 44 % des étudiants inscrits en dehors de tout cadre conventionnel (démarche d'inscription individuelle).

Les étudiants d'Afrique, les plus souvent dans ce dernier cas, sont les moins nombreux à disposer d'un logement à leur arrivée en France (41 % contre 67 % des étudiants d'Europe et 70 % des étudiants d'Asie). La moitié de ces étudiants africains ont trouvé leur logement grâce à des proches ou à des connaissances.

Un manque d'informations à l'arrivée concernant le logement, les aides financières et les démarches administratives

Parmi les problèmes concernant les différents aspects de l'accueil des étudiants étrangers, la question de l'information occupe une place importante. Pour notre enquête, 42 % n'ont pas rencontré de difficultés pour rechercher des informations une fois arrivés ; 34 % indiquent un manque d'informations sur le logement, 29 % sur les aides financières (publiques ou privées), et 25 % sur les démarches administratives. Dans une moindre mesure, les étudiants indiquent un manque d'informations concernant la vie pratique (19 %) et la santé (15 %).

Graphique 13 - Des difficultés rencontrées pour rechercher certaines informations



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Nous relevons qu'en plus d'être les moins nombreux à disposer d'un logement à leur arrivée (voir ci-dessus), les étudiants originaires des pays d'Afrique sont également ceux qui rencontrent le plus de difficultés dans leur recherche de logement.

Une satisfaction importante au regard de l'accueil reçu au sein de l'université

Nous allons étudier dans cette partie, les différents aspects de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants étrangers au sein de l'université. D'une manière générale, 88 % des étudiants étrangers ont été satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu au sein de l'université.

Le point accueil des étudiants étrangers à l'Université de Haute-Alsace

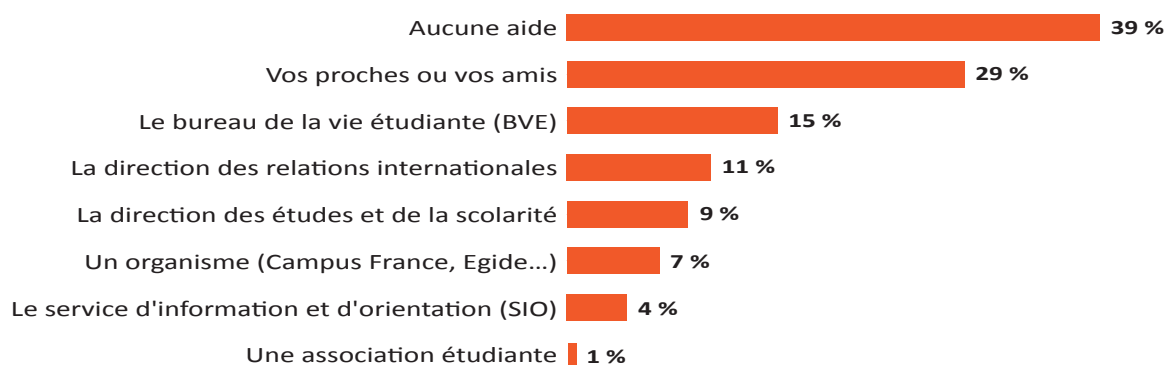
L'une des missions du Bureau de la Vie Etudiante (BVE) est d'accueillir, d'accompagner et d'informer les étudiants étrangers pour toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement de leur séjour en France et à l'université. Près d'un tiers des répondants connaissaient le « point accueil » des étudiants étrangers au moment de l'enquête (32 %) et la moitié d'entre eux y ont déjà eu recours. La plupart des étudiants ayant eu recours à ce point accueil, l'ont jugé « utile » voire « très utile » (92 %).

Près de deux tiers des étudiants ont été accompagnés lors de leur première inscription

Lors de leur première inscription à l'Université de Haute-Alsace, 39 % des étudiants étrangers se sont inscrits sans aucune aide et 61 % ont été accompagnés.

Parmi les étudiants ayant bénéficié d'un accompagnement, 29 % l'ont été par des proches ou des connaissances et 32 % par un service de l'université (la direction des études et de la scolarité, la direction des relations internationales, le service de la vie universitaire, le service d'information et d'orientation des étudiants).

Graphique 14 - L'aide reçue lors de la première inscription à l'Université de Haute-Alsace



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

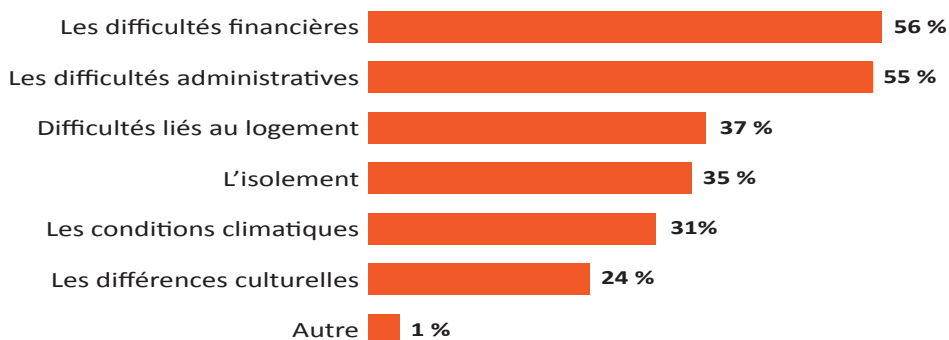
Nous observons une fois de plus que ce sont principalement les étudiants originaires des pays d'Afrique qui ont bénéficié de l'aide de proches ou de connaissances en France.

Près d'un étudiant sur dix déclare avoir rencontré des difficultés lors de sa première inscription à l'Université de Haute-Alsace : 12 % ont rencontré des problèmes pour leur inscription administrative (obtention de leur carte d'étudiant) et 11 % pour leur inscription pédagogique (inscription aux cours).

Les finances et les démarches administratives sont les principales difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours

41 % des répondants déclarent avoir rencontré des difficultés dans leur vie de tous les jours. Plus de la moitié évoquent des difficultés financières (56 %) et des difficultés d'ordre administratif (55 %). D'autres difficultés sont rencontrées par plus d'un étudiant sur cinq ; elles sont liées au logement, à l'isolement social, aux conditions climatiques, aux différences culturelles.

Graphique 15 - Les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Ce sont principalement les étudiants originaires des pays d'Afrique (54 %) et d'Asie (41 %) qui ont rencontré des difficultés dans leur vie de tous les jours (contre 19 % des étudiants d'Europe).

Concernant la question de l'obtention du visa, préoccupation souvent majeure des étudiants étrangers : 28 % déclarent ne pas en avoir besoin pour venir étudier en France, 53 % l'ont obtenu sans problème particulier et 20 % ont rencontré des difficultés pour l'obtenir. Les étudiants originaires des pays d'Asie et d'Afrique sont les principaux concernés par ces demandes de visa.

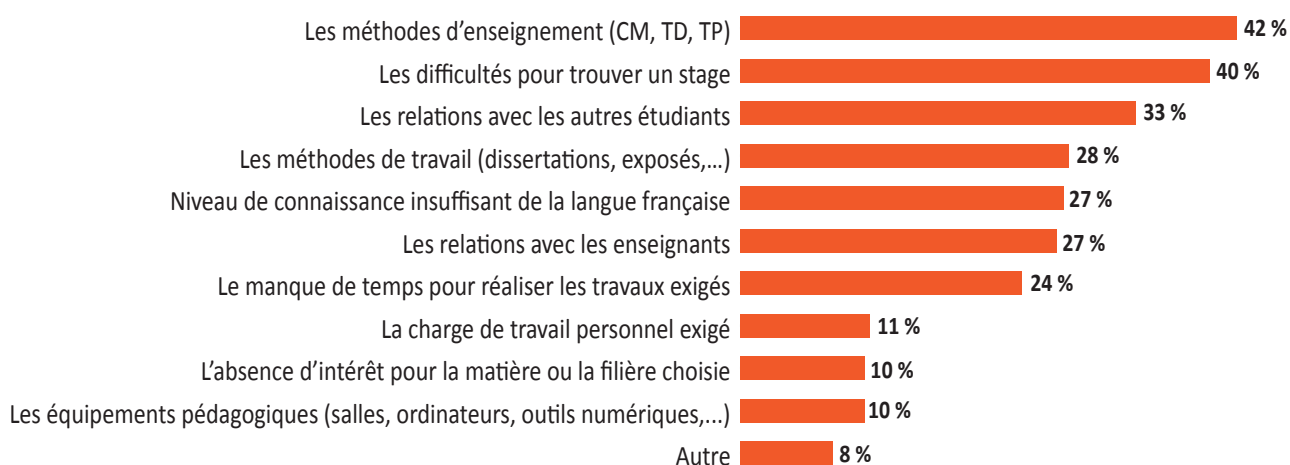
Conditions d'études et vie universitaire

Des difficultés dans les études liées principalement aux méthodes d'enseignement et à la recherche de stage

Plus du tiers des étudiants étrangers (37 %) déclarent avoir rencontré des difficultés au cours de leurs études à l'Université de Haute-Alsace.

Parmi ces étudiants, 66 % ont rencontré divers problèmes liés aux cours (méthodes d'enseignement et de travail, gestion du temps et du travail personnel) ; d'autres difficultés non liées directement aux cours ont été soulevées par les étudiants étrangers (trouver un stage, établir des relations avec les autres étudiants, niveau de français insuffisant, etc.).

Graphique 16 - Les difficultés rencontrées au cours des études universitaires



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

La difficulté la plus souvent citée est liée à l'adaptation aux méthodes d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques). Ces méthodes sont souvent différentes de celles adoptées dans le pays d'origine, ou encore, elles sont nouvelles pour les étudiants qui intègrent l'université pour la première fois. Elles ont posé problème à 42 % des répondants à l'enquête. La difficulté également partagée par de nombreux étudiants étrangers (40 %) est liée à la recherche et à l'obtention d'un stage d'études.

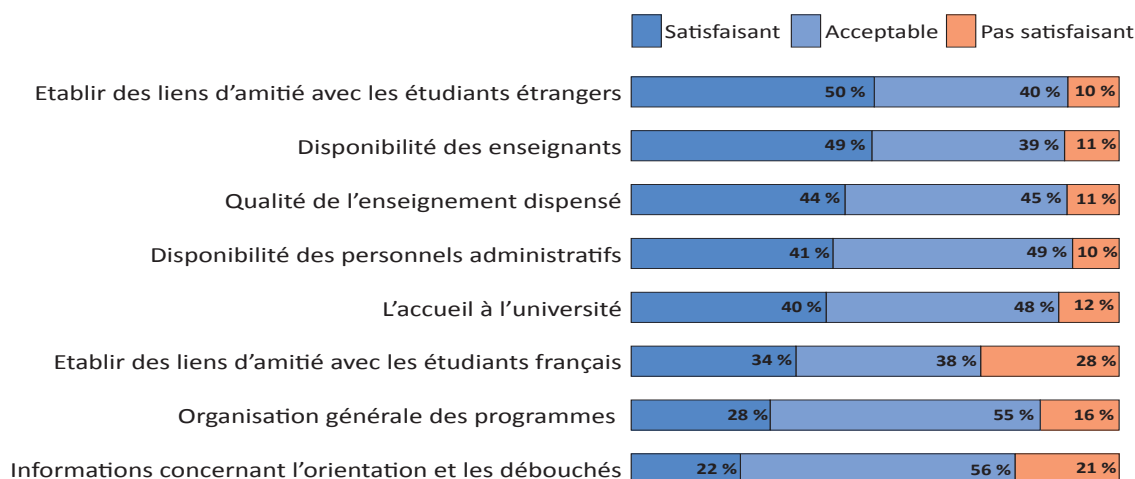
La difficulté à créer de bonnes relations sociales avec les autres étudiants est évoquée par un tiers des étudiants ; et avec les enseignants, par 27 % des étudiants.

Enfin, nous pouvons souligner que les méthodes de travail (dissertations, exposés, etc.), le manque de connaissance de la langue française et le manque de temps pour réaliser les travaux demandés, sont également des problèmes rencontrés par les étudiants (respectivement 28 %, 27 % et 24 %).

Des étudiants globalement satisfaits du déroulement de leurs études à l'UHA

Dans l'ensemble, les étudiants étrangers jugent « satisfaisant » ou « acceptable » la plupart des aspects concernant le déroulement de leurs études à l'Université de Haute-Alsace. Les aspects les plus satisfaisants concernent les relations avec les autres étudiants étrangers, la disponibilité des enseignants, la qualité des enseignements, la disponibilité du personnel administratif et l'accueil à l'UHA.

Graphique 17 - Le niveau de satisfaction concernant différents aspects des études à l'université



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Instaurer de bonnes relations sociales avec d'autres étudiants étrangers semble plus simple qu'avec les étudiants français ; 28 % des répondants ne sont pas satisfaits des relations d'amitiés qu'ils ont pu établir avec les étudiants français.

Nous notons également qu'un étudiant sur cinq n'est pas satisfait des informations concernant l'orientation et les débouchés professionnels (21 %).

La moitié des étudiants étrangers fréquentent régulièrement les bibliothèques universitaires

Les bibliothèques de l'UHA sont régulièrement fréquentées par les étudiants de nationalité étrangère ; la moitié des étudiants s'y rendent une à plusieurs fois par semaine voire tous les jours et 23 % y vont une à trois fois par mois. Seulement 5 % des étudiants déclarent n'avoir jamais fréquenté de bibliothèque universitaire durant leur parcours d'études à l'UHA.

Graphique 18 - La fréquentation des bibliothèques universitaires par les étudiants étrangers



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Concernant les salles informatiques mises à disposition des étudiants : la moitié des étudiants étrangers déclarent les utiliser en dehors des heures de cours, 33 % n'en ont pas besoin et 17 % ne les utilisent pas (méconnaissance de ces salles, horaires ou matériel inadaptés).

Un étudiant interrogé sur cinq a fréquenté le SUMPPS¹⁵

Ce service a pour mission d'assurer la protection médicale des étudiants (visites médicales, soins d'urgences, vaccinations, consultations psychologiques, etc.) et de faire des campagnes d'informations et de prévention de santé auprès des étudiants. Il a déjà été fréquenté par 19 % des étudiants étrangers de l'Université de Haute-Alsace ; 58 % ne l'ont jamais fréquenté et 23 % ne connaissent pas l'existence d'un tel service au sein de l'université.

Les plus nombreux à l'avoir fréquenté sont les étudiants originaires des pays d'Afrique (29 % d'entre eux), suivis des étudiants d'Asie (16 %) et des étudiants d'Europe (6 %).

Concernant l'appréciation sur les services de santé de l'université, 89 % des répondants ont jugé la qualité de ces services « acceptable », voire « satisfaisante ».

Il est également intéressant à noter que 56 % des étudiants déclarent disposer d'une complémentaire santé au moment de l'enquête. Les étudiants d'Asie et d'Afrique sont respectivement 68 % et 62 % à avoir une complémentaire santé au moment de l'enquête, contre seulement 41 % des étudiants d'Europe.

Le sport, l'art et la culture accessibles à tous les étudiants étrangers

Trois quarts des étudiants de nationalité étrangère (74 %) pratiquent une activité sportive ; 47 % pratiquent des activités artistiques ou culturelles et 38 % participent à des activités associatives.

Tableau 6 - Les pratiques de loisirs et les activités culturelles des étudiants étrangers

	A l'université	Hors de l'université	Aucune pratique
Activités sportives	42 %	33 %	25 %
Activités artistiques ou culturelles (musique, photographie, théâtre, concert, etc.)	10 %	37 %	53 %
Activités associatives	12 %	26 %	62 %

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Le plus souvent le sport est pratiqué au sein de l'université, tandis que les autres activités citées sont davantage pratiquées en dehors de l'université. Comme nous le verrons à la page suivante, 88 % des étudiants ont jugé « satisfaisante » ou « acceptable », la qualité des équipements sportifs sur le(s) campus.

Il est également intéressant à noter que 62 % des étudiants de nationalité étrangère déclarent posséder la « carte culture » au moment de l'enquête. La « carte culture » est un dispositif régional permettant l'accès à la culture à moindre prix pour les étudiants (places de cinéma, spectacles, visites des musées, etc.).

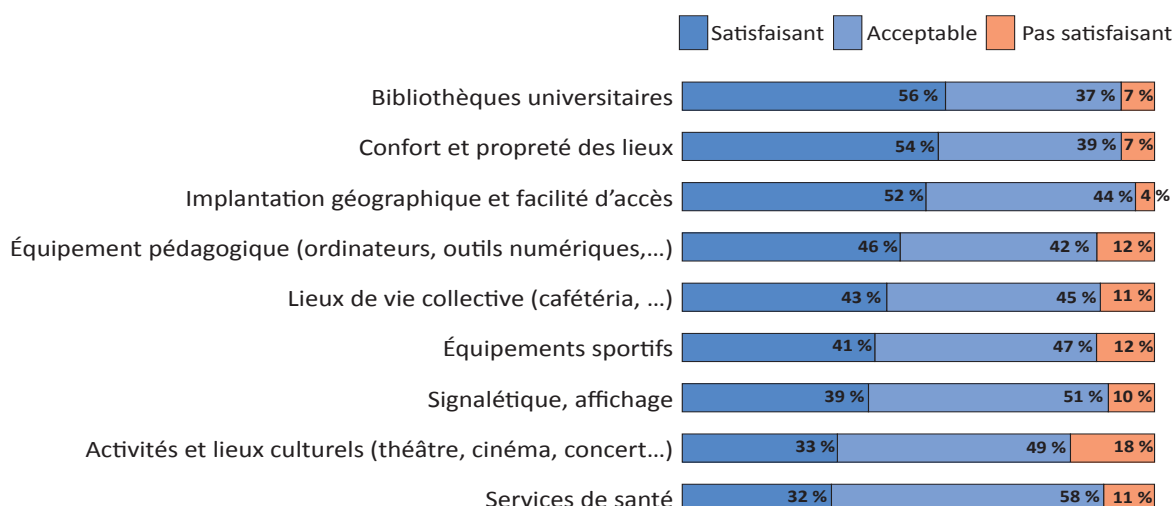
Des étudiants globalement satisfaits de la qualité de vie universitaire

Dans l'ensemble, les étudiants étrangers jugent « satisfaisant » ou « acceptable » la plupart des aspects concernant la qualité de vie universitaire sur les différents campus de l'Université de Haute-Alsace.

Ils sont satisfaits des bibliothèques universitaires, du confort et de la propreté des lieux, de l'implantation géographique et de la facilité d'accès aux différents campus, des équipements pédagogiques, des lieux de vie collective, des équipements sportifs, etc. Le seul aspect suscitant davantage l'insatisfaction concerne « les activités et lieux culturels (théâtre, cinéma, salles de concert) » (18 % en sont insatisfaits).

¹⁵ SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Graphique 19 - Le niveau de satisfaction concernant différents aspects de la vie universitaire



Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

Bilan sur les études et projets

81 % des étudiants étrangers répondants à l'enquête considèrent Mulhouse ou Colmar comme des villes accueillantes. D'une manière générale, 78 % des étudiants étrangers sont satisfaits de la ou des formation(s) suivie(s) à l'Université de Haute-Alsace et 77 % sont prêts à recommander cette université autour d'eux.

La plupart des étudiants étrangers (41 %) ne savent pas encore ce qu'ils vont faire après leurs études à l'UHA ; près d'un tiers envisagent de retourner dans leur pays d'origine, un étudiant sur dix pense rester en France et 15 % souhaitent aller dans un autre pays.

Graphique 7 - Les projets des étudiants étrangers après leurs études à l'UHA

	Afrique	Asie	Europe	Ensemble
Retourner dans votre pays	26 %	49 %	31 %	32 %
Rester en Alsace	7 %	6 %	7 %	6 %
Rester en France (hors Alsace)	12 %	0 %	2 %	6 %
Aller dans un autre pays que le votre	10 %	2 %	27 %	15 %
Je ne sais pas encore	45 %	42 %	33 %	41 %

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants étrangers inscrits en 2011-12 et issus du système éducatif étranger, (n=333)

Source : ORESIPE, enquête étudiants de nationalité étrangère, 2012

La part d'étudiants souhaitant rester en Alsace est la même pour tous les groupes de pays (environ 6 %). Les plus nombreux à envisager de rentrer chez eux après leurs études sont les étudiants d'Asie (49 % contre 31 % des étudiants d'Europe et 26 % d'Afrique). Ceux qui au contraire souhaitent poursuivre leur expérience à l'international, en allant dans un autre pays étranger, sont les étudiants d'Europe (27 %). Enfin, ceux qui envisagent davantage de rester en France sont les étudiants d'Afrique (19 %).

Selon l'enquête, seuls 4 % des étudiants pensent trouver difficilement du travail dans leur pays avec le(s) diplôme(s) obtenu(s) en France ; 46 % des étudiants pensent au contraire trouver facilement du travail dans leur pays et 50 % « plus ou moins facilement ».

3^{ème} PartieLa réussite des étudiants étrangers
à l'Université de Haute-Alsace

D'une manière générale, les étudiants étrangers à l'UHA ont des taux de réussite assez élevés ; les trois quarts réussissent leurs examens en parcours de 1^{er} et 2^e cycle (niveau licence et master du parcours LMD). Afin d'analyser la réussite des étudiants étrangers inscrits à l'UHA, nous pouvons comparer leurs taux de réussite et leurs chances de réussite à ceux des étudiants français.

INDICATEURS

Les taux de réussite présentés sont calculés par rapport aux présents aux examens.

Les chances de réussite sont mesurées grâce à un calcul de « chances relatives » ou « Odds », qui s'obtient en divisant la probabilité de réussir par la probabilité contraire de ne pas réussir, d'échouer aux examens. Cela s'interprète de la manière suivante : odds = 3 signifie « 3 fois plus de chances de réussir aux examens que de ne pas réussir » (on dit aussi qu'ils « réussissent 3 fois plus qu'ils n'échouent »).

La différence entre les chances de réussite est mesurée par un calcul de « rapport de chances relatives » ou « Odds Ratio ». Pour notre analyse, nous comparons les chances de réussite des français par rapport à celles des étrangers. L'odds ratio s'interprète de la manière suivante : odds ratio = 2 signifie que les étudiants français ont 2 fois plus de chances de réussir que les étudiants étrangers.

La différence entre les taux de réussite est mesurée par un test de significativité du « khi2 ». Nous comparons les taux de réussite des Français et des étrangers. Le khi2 s'interprète de la manière suivante : khi2 < 0,05, la différence est significative (risque d'erreur de 5 %) ; khi2 < 0,01, la différence est très significative (risque d'erreur de 1 %) ; khi2=ns, la différence est non significative. La probabilité que la différence observée soit due au hasard est faible voire très faible dans le cas d'un khi2 significatif.

Réussite dans les formations du 1^{er} cycle d'études universitaires¹⁶

Dans les formations de l'enseignement supérieur court, d'une manière globale le taux de réussite des étudiants français est plus élevé que celui des étudiants étrangers ; leur taux de réussite est de 3 points supérieurs (76 % contre 73 %). Toutefois, cette différence n'est pas significative (test du khi2 non significatif). Les étudiants étrangers ont pratiquement les mêmes chances de réussite que les étudiants français (odds ratio=1,2).

Tableau 8 - La réussite des étudiants étrangers en 1^{er} cycle d'études à l'UHA

Groupes de pays	Inscrits (N)	Présents (n)	Admis (n)	Présents aux examens (%)	Admis / présents (%)	Khi2	Odds	Odds Ratio
Afrique	265	253	157	95,5 %	62,1 %	ns	1,6	2,0
Amérique	14	12	10	-	-	-	-	-
Asie	58	50	30	86,2 %	60,0 %	<0,01	1,5	2,1
Europe (hors UE)	121	118	100	97,5 %	84,7 %	<0,05	5,6	0,6
France	4621	4438	3369	96,0 %	75,9 %	réf.	3,2	réf.
Union Européenne	218	190	158	87,2 %	83,2 %	<0,05	4,9	0,6
France	4621	4438	3369	96,0 %	75,9 %	réf.	3,2	réf.
Europe (hors France)	339	308	258	90,9 %	83,8 %	<0,01	5,2	0,6
Autres pays	337	315	197	93,5 %	62,5 %	ns	1,7	1,9
Etudiants français	4621	4438	3369	96,0 %	75,9 %	réf.	3,2	réf.
Etudiants étrangers	676	623	455	92,2 %	73,0 %	ns	2,7	1,2

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants en formation initiale inscrits en 2011-2012 dans une formation du 1^{er} cycle.

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée, 2011-12), traitement ORESIPE

Note de lecture : Le taux de réussite par rapport aux présents aux examens des étudiants étrangers est de 73,0 %. Les étudiants étrangers réussissent 2,7 fois plus qu'ils n'échouent aux examens du 1^{er} cycle. Les étudiants français ont 1,2 fois plus de chances de réussir aux examens du 1^{er} cycle que les étudiants étrangers.

¹⁶ 1^{er} cycle (niveau licence) : Licence (L1, L2, L3), DUT (DUT1, DUT2), et LP.

En observant les indicateurs par groupe de pays, nous notons que le taux de réussite des étudiants européens est plus élevé que celui des étudiants français (84 % contre 76 % pour les français). Cette différence entre les taux de réussite est très significative (test du khi2 significatif au seuil de 0,01).

Les étudiants d'Afrique et d'Asie rencontrent quant à eux davantage de difficultés. Malgré des taux de présence relativement élevés, leurs taux de réussite sont respectivement de 62 % et 60 %. La différence entre le taux de réussite des étudiants français et celui des étudiants originaires des pays d'Asie est très significative (test du khi2 significatif au seuil de 0,01).

Les étudiants français ont 2 fois plus de chances de réussir dans les formations du 1^{er} cycle que les étudiants d'Afrique et d'Asie (odds ratio=1,9).

Réussite dans les formations du 2^e cycle d'études universitaires¹⁷

Notons dans un premier temps que les taux de présence aux examens sont plus bas et les taux de réussite sont plus élevés par rapport aux formations du supérieur court.

Dans les formations de l'enseignement supérieur long (hors doctorat), d'une manière globale le taux de réussite des étudiants français est plus élevé que celui des étudiants étrangers ; ils ont un taux de réussite de 13 points supérieurs (90 % contre 77 %). Toutefois, la différence entre les taux de réussite des étudiants français et étrangers n'est pas significative (test du khi2 non significatif).

Les étudiants français réussissent 9 fois plus qu'ils n'échouent à leurs examens ; les étudiants étrangers réussissent 3 fois plus qu'ils n'échouent à leurs examens. Les Français ont donc presque 3 fois plus de chances de réussir que les étudiants étrangers (odds ratio=2,6).

Tableau 9 - La réussite des étudiants étrangers en 2^e cycle d'études à l'UHA

Groupes de pays	Inscrits (N)	Présents (n)	Admis (n)	Présents aux examens (%)	Admis / présents (%)	Khi2	Odds	Odds Ratio
Afrique	304	275	198	90,5 %	72,0 %	ns	2,6	3,4
Amérique	13	10	8	-	-	-	-	-
Asie	76	69	51	90,8 %	73,9 %	ns	2,8	3,1
Europe (hors UE)	38	38	38	100 %	100 %	-	-	-
France	1783	1699	1526	95,3 %	89,8 %	réf.	8,8	réf.
Union Européenne	77	64	58	83,1 %	90,6 %	ns	9,7	0,9
France	1783	1699	1526	95,3 %	89,8 %	réf.	8,8	réf.
Europe (hors France)	115	102	96	88,7 %	94,1 %	ns	16,0	0,6
Autres pays	393	354	257	90,1 %	72,6 %	ns	2,6	3,3
Etudiants français	1783	1699	1526	95,3 %	89,8 %	réf.	8,8	réf.
Etudiants étrangers	508	456	353	89,8 %	77,4 %	ns	3,4	2,6

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants en formation initiale inscrits en 2011-2012 dans une formation du 2^e cycle.

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée, 2011-12), traitement ORESIPE

Note de lecture : Le taux de réussite par rapport aux présents aux examens des étudiants étrangers est de 77,4 %. Les étudiants étrangers réussissent 3,4 fois plus qu'ils n'échouent aux examens du 2^e cycle. Les étudiants français ont 2,6 fois plus de chances de réussir aux examens du 2^e cycle que les étudiants étrangers.

¹⁷ 2^e cycle (niveau master) : master (M1, M2), diplôme d'ingénieur (ING1, ING2).

Une fois encore nous observons un taux de réussite plus élevé chez les étudiants européens (94 % contre 90 % chez les français) ; toutefois cette différence n'est pas significative (test du khi2 non significatif). On notera que les Européens sont peu présents dans ces formations de niveau supérieur (115 Européens sur 2 291 étudiants du 2^e cycle, soit 5 % des inscrits).

Comme pour tous les groupes de pays, les taux de réussite des étudiants d'Afrique et d'Asie sont plus élevés qu'en formation du 1^{er} cycle (respectivement 72 % et 74 %) ; cependant leurs taux de réussite restent inférieurs à la moyenne. La différence entre leurs taux de réussite et celui des étudiants français n'est pas significative.

Les étudiants français ont en moyenne 3 fois plus de chances de réussir que les étudiants d'Afrique ou d'Asie.

Tableau 10 - Récapitulatif sur la réussite en 1^{er} et 2^e cycle d'études et détail par type de diplôme

		Etudiants français		Etudiants étrangers		Différence entre les taux de réussite	Différence entre les chances de réussite
		% réussite	Odds	% réussite	Odds	Khi2	Odds Ratio
Niveau d'études	1 ^{er} cycle	75,9 %	3,2	73,0 %	2,7	ns	1,2
	2 ^e cycle	89,8 %	8,8	77,4 %	3,4	ns	2,6
	1 ^{er} et 2 ^e cycle	79,8 %	3,9	74,9 %	3,0	<0,01	1,3
Type de diplôme	Licence et Licence Pro	65,8 %	1,9	63,9 %	1,8	ns	1,1
	DUT	83,2 %	5,0	83,3 %	5,0	ns	1,0
	Master	92,8 %	13	78,0 %	3,6	ns	3,7
	Diplôme d'ingénieur	89,7 %	8,8	75,0 %	3,0	ns	2,9

Champ : Université de Haute-Alsace, étudiants en formation initiale inscrits en 2011-2012

Source : Université de Haute-Alsace (Apogée, 2011-12), traitement ORESIPE

Le taux de réussite des étudiants français est significativement plus élevé que celui des étudiants étrangers pour l'ensemble des formations du 1^{er} et 2^e cycle d'études (test du khi2 significatif au seuil de 0,01). Si l'on analyse le test de significativité pour chaque diplôme distinctivement, les différences ne sont pas significatives.

Concernant les études en licence professionnelle, en licence ou en DUT, les chances de réussite des étudiants étrangers sont proches de celles des étudiants français. Leurs chances de réussite sont par contre moins élevées que celles des Français en ce qui concerne les études en master et en diplôme d'ingénieur.

En master, les étudiants français ont presque 4 fois plus de chances de réussir que les étudiants étrangers (odds ratio=3,7) ; en diplôme d'ingénieur, ils ont 3 fois plus de chances de réussir (odds ratio=2,9).

Réussite dans les formations du 3^e cycle d'études universitaires

Précisons tout d'abord que les étudiants étrangers représentent plus de la moitié (52 %) de l'effectif de doctorants à l'Université de Haute-Alsace en 2011-2012.

Parmi les 54 diplômes de doctorat délivrés en 2012, 31 ont été obtenus par des étudiants étrangers soit 57 % des diplômes.

Les docteurs en 2012 sont principalement originaires des pays d'Afrique (n=13) et d'Asie (n=12). Au total, quinze nationalités différentes sont représentées ; les plus nombreux sont les Tunisiens (n=8).

Près de 90 % des doctorats sont délivrés par l'Ecole Doctorale Jean Henri Lambert (sciences dures) et 10 % par l'Ecole Doctorale des Humanités (langues, lettres et sciences humaines).

Les doctorants ont réalisé leur thèse en moyenne sur une durée de 3,4 ans pour les étudiants étrangers et sur une durée de 3,6 ans pour les étudiants français.

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Une enquête quantitative par questionnaire

La création du questionnaire a été réalisée dans un premier temps en s'inspirant des questionnaires existants de l'Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE). Une réflexion partagée avec les différents acteurs concernés par les conditions d'études et de vie des étudiants des Universités de Haute-Alsace et de Strasbourg a également été menée afin d'adapter le questionnaire aux attentes locales (Direction des relations internationales, Direction des Etudes et de la Scolarité - Direction des Etudes et de la Vie Universitaire, Service de la Vie Universitaire - Bureau de la Vie Universitaire, Espace Avenir - Service d'Information et d'Orientation, etc.). Le questionnaire a été proposé en français, en anglais et en allemand. La collecte des données a été réalisée de mars et mai 2012. Le questionnaire en ligne a été envoyé sur les adresses électroniques personnelles et/ou sur celles de l'université (seul mode de passation utilisé).

Champ d'enquête et exclusion des individus hors champs

Le champ d'enquête était l'ensemble des étudiants issus du système éducatif étranger inscrits en 2011-2012 à l'UHA.

Les variables disponibles dans « Apogée » (base de données des inscrits) ne permettaient pas de distinguer les différentes sous-populations. Distinguer par exemple, les étudiants venus en France quand ils étaient jeunes et qui ont passé leur baccalauréat en France, de ceux venus tout spécialement pour y suivre des études supérieures.

Le choix a donc été d'interroger l'ensemble des étudiants ayant une nationalité étrangère renseignée dans Apogée (base arrêtée et fiabilisée au 15 janvier 2012), soit 1 281 individus. Le taux de réponses brut était de 32 %.

Les réponses au questionnaire nous ont permis d'exclure de la base initiale (1 281), 76 individus hors champ :

- 42 étudiants ayant répondu être français au moment de l'enquête ;
- 23 étudiants inscrits dans une formation délocalisée qui ont suivi les cours dans leur pays et n'ont jamais vécu en Alsace ;
- 11 étudiants ayant suivi leurs études dans le système éducatif français ou n'étant pas en France principalement pour les études.

Le taux de réponses exploitables après exclusion des individus hors champ était de 28 %, soit 333 sur 1 205 étudiants étrangers.

Base de réponses pondérée et représentative de la population étrangère à l'Université de Haute-Alsace

Afin de corriger le taux de réponses faible, la base de réponses a été redressée avec une technique de calage sur marge (« macro calmar » sous SAS, conçue par l'INSEE). Les quatre variables de calage sont le sexe, le groupe de pays, le domaine de formation et le groupe de diplôme ; le calage s'effectue sur les marges de la population d'enquête. Chaque réponse est pondérée afin que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble des étudiants issus du système éducatif étranger inscrits en 2011-12 à l'Université de Haute-Alsace.

Les dossiers de l'Observatoire N°15 - Avril 2015

Directeur de la publication : Alain Beretz

Rédaction et mise en page : Estelle Ledant, chargée d'études

Université de Strasbourg - Service d'Aide au Pilotage - ORESIPE

20a rue René Descartes - 67084 Strasbourg Cedex

<http://www.unistra.fr>

Université de Haute-Alsace

<http://www.uha.fr>

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source

Dépôt légal n°43817

Impression : Imprimerie - DALI

Publication gratuite

ISSN 2118-7711